

## CRIIRAD

Commission de Recherche  
et d'Information Indépendantes  
sur la Radioactivité

Site : [www.criirad.org](http://www.criirad.org)  
Tel : + 33 (0)4 75 41 82 50  
Fax : + 33 (0)4 75 81 26 48  
E-mail : [contact@criirad.org](mailto:contact@criirad.org)

**Note CRIIRAD N°09-27**

### Convention de partenariat et projets CRIIRAD / AGHIR IN MAN : 2009-2012

Rédaction : Bruno Chareyron 12 avril 2009 / Niamey

Version complétée le 13 mai 2009./ Valence

Note : l'objet du présent texte est de donner aux personnes physiques et morales et aux citoyens qui souhaitent soutenir les actions conjointes de la CRIIRAD et d'AGHIR IN MAN au Nord Niger une vision d'ensemble sur les projets et les besoins.

La CRIIRAD préconise une gestion souple et modulaire de ces projets qu'elle ne mènera à bien que par étapes en fonction des ressources disponibles.

Le présent document constitue une version préliminaire qui sera amendée en fonction du « retour » des partenaires potentiels.

Pour en savoir plus contacter B Chareyron : [bruno.chareyron@criirad.org](mailto:bruno.chareyron@criirad.org), téléphone 04 75 41 82 50.

### 1 / Présentation des ONG AGHIR IN MAN et CRIIRAD

**L'ONG AGHIR IN MAN** est une association à but non lucratif, de droit nigérien, fondée en 2001 et dont les objectifs sont : améliorer les conditions de vie des populations, la sensibilisation et l'éducation des populations sur le danger de la pollution et de la destruction de l'environnement, l'amélioration de la qualité de la vie et l'accès aux soins primaires .

Les statuts de l'ONG AGHIR IN MAN constituent l'Annexe 1.

Le protocole d'accord type N°0207/2004/DONGAD du 27 juillet 2004 entre l'ONG Aghirin'man et le gouvernement de la république du Niger constitue l'Annexe 2.

**L'ONG CRIIRAD** est une association à but non lucratif, basée à Valence (France) dont l'objectif est d'améliorer la protection des travailleurs et des populations contre les risques liés aux rayonnements ionisants. Les statuts de la CRIIRAD constituent l'Annexe 3.

La CRIIRAD gère un laboratoire de mesure de radioactivité. Ce laboratoire est agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement (portée détaillée de l'agrément disponible sur le site internet de l'Autorité de sûreté nucléaire).



## **2 / Convention de partenariat entre les ONG AGHIR IN MAN et CRIIRAD**

Le 6 avril 2009 à Agadez, la CRIIRAD et AGHIR IN MAN ont signé une convention de partenariat. Les principaux paragraphes de cette convention sont reproduits ci-après :

### **Historique du partenariat AGHIR IN MAN / CRIIRAD**

En 2002, l'ONG AGHIR IN MAN a sollicité la CRIIRAD pour une assistance scientifique eu égard à l'impact radiologique des activités d'extraction de l'uranium par les sociétés SOMAÏR et COMINAK dans la région d'ARLIT. La CRIIRAD a mis sur pied une mission réalisée en décembre 2003 avec l'aide de l'ONG SHERPA. Cette mission initiale a été suivie depuis cette date de nombreuses collaborations concrétisées par les opérations suivantes :

- Rapport CRIIRAD N°03-40 du 19 décembre 2003
- Rapport CRIIRAD N°04-16 du 21 avril 2004 concernant la contamination de l'environnement suite à un accident de transport d'uranate et échanges avec le Centre National de Radioprotection de Niamey
- Rapport CRIIRAD N°05-17 du 20 avril 2005, apportant de nouvelles données sur la contamination radiologique des eaux.
- Conférence de Presse organisée par les ONG SHERPA, MDM et CRIIRAD à Paris en présence de M Almoustapha Alhacen le 4 avril 2007
- Organisation d'un stage de 2 étudiantes françaises formées par la CRIIRAD pour réalisation de contrôles radiologiques indépendants à ARLIT de mars à mai 2007. Ce stage a été mis en place par AGHIR IN MAN.
- Réunion publique organisée par la CRIIRAD à Valence le 30 janvier 2008 en présence de M Almoustapha Alhacen.

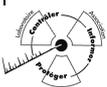
La CRIIRAD a remis en décembre 2003 à l'ONG AGHIR IN MAN des compteurs Geiger portatifs qui ont permis à l'ONG de réaliser des contrôles radiométriques indépendants des exploitants miniers. Ces contrôles ont permis de repérer des ferrailles ou plastiques contaminés en ville et de solliciter les services compétents pour leur enlèvement.

### **Efficacité de la collaboration 2003-2008**

La collaboration 2003-2008 a permis des avancées concrètes visant à améliorer la protection de l'environnement et de la santé des populations de la région d'ARLIT contre les risques liés aux rayonnements ionisants découlant de l'extraction de l'uranium dans la région.

En effet sur la base des mesures radiologiques réalisées par la CRIIRAD et l'analyse scientifique critique de documents fournis par les exploitants miniers, il a été possible de sensibiliser les médias au niveau nigérien, français et même international. Ces actions ont finalement abouti à des progrès significatifs :

- Fermeture de certains puits d'accès à la nappe phréatique contaminés par l'uranium et ses descendants.
- Enlèvement en début d'année 2008 de stériles radioactifs présents dans les rues d'Akokan et en particulier devant l'hôpital COMINAK. Les anomalies radiométriques avaient été découvertes dans le cadre du stage de mars à mai 2007 (cf note CRIIRAD N°07-53 du 14 mai 2007 et courriers CRIIRAD à la présidente du directoire d'AREVA et aux autorités du Niger : ministère des mines et CNRP )
- Renforcement des contrôles effectués par les exploitants sur les ferrailles contaminées et campagnes de contrôle en ville ayant permis de ramener sur site des ferrailles et plastiques contaminés.
- Amélioration des conditions de sécurité pour le transport de l'uranate.
- Fourniture d'un nombre plus important de dosimètres individuels aux travailleurs des mines et usines d'extraction de l'uranium.
- Amélioration des conditions de nettoyage des tenues des travailleurs.



## Priorités futures

La situation radiologique dans la région d'ARLIT n'en reste pas moins tout-à-fait préoccupante. De nombreux secteurs doivent faire l'objet d'améliorations :

- Protection des eaux souterraines
- Plan de gestion à long terme des résidus d'extraction de l'uranium
- Limitation des rejets radioactifs à l'atmosphère (gaz radon et poussières)
- Récupération des ferrailles et matériaux contaminés disséminés en ville.
- La sensibilisation des populations sur la radioactivité et les moyens de protection.

De plus la perspective de mise en exploitation du vaste gisement d'uranium d'IMOURAREN rend encore plus nécessaire le renforcement de la collaboration entre la CRIIRAD et AGHIR IN MAN.

Dans ce contexte les ONG doivent renforcer leur collaboration. Les démarches entamées par M. Almoustapha Alhacen auprès des autorités nigériennes en novembre 2008 ont mis en évidence que cette collaboration ne peut pas perdurer sans une formalisation à travers une convention de partenariat

## Projets 2009-2012 et rôle des partenaires

Pour les 3 ans à venir, la priorité est de veiller aux conditions d'exploitation des gisements d'ARLIT et du nouveau gisement d'IMOURAREN à travers les axes décrits ci-dessous.

### Axe 1

La **formation et la sensibilisation des populations locales** et de leurs représentants dans le domaine de la **radioactivité et de la radioprotection**. La sensibilisation de la société civile nigérienne et des décideurs sur l'impact environnemental de l'extraction de l'uranium et les moyens de minimiser cet impact

A cette fin la CRIIRAD et AGHIR IN MAN prépareront un support pédagogique (animation power point et/ou support video) qui pourra être utilisé par AGHIR IN MAN lors d'ateliers de sensibilisation en ville ou en brousse (utilisation d'un ordinateur PC portable). De plus, AGHIR IN MAN organisera des activités de type ateliers, conférence de presse et réunion publique à Niamey et/ou Agadez au cours du premier semestre 2009. La CRIIRAD prendra en charge une partie des frais d'envoi d'un scientifique du laboratoire pour participer à ces journées d'information.

*NB : cette action a été concrétisée par les actions conduites en avril 2009 (cf. paragraphe 4 ci-après).*

### Axe 2

**L'analyse critique** du dossier « Etude d'Impact environnemental » d'AREVA dans le cadre du projet **IMOURAREN** et le suivi de la mise en place du projet. Cette analyse sera effectuée par AGHIR IN MAN pour les volets impact sociétal et environnemental général et la CRIIRAD apportera son soutien scientifique pour le volet impact radiologique.

*NB : cette action est en cours (cf. projet P2 ci-après).*

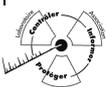
### Axe 3

3.1 / Le soutien financier à l'ONG AGHIR IN MAN.

La CRIIRAD apportera un soutien financier permettant de couvrir une partie des **frais de fonctionnement** de l'ONG AGHIR IN MAN.

Ce soutien a été effectué au premier semestre 2008 (1 500 Euros plus une partie des frais de déplacement de M Alhacen en Europe).

Le Conseil d'Administration de la CRIIRAD a décidé de renouveler ce soutien de 1 500 euros pour 2009.



Il pourra être reconduit en 2010, à charge pour AGHIR IN MAN de transmettre à la CRIIRAD un rapport d'activité semestriel.

*NB : la CRIIRAD apporte également un soutien à AGHIR IN MAN à travers une action de sensibilisation du grand public en France et à l'international et une action d'expertise scientifique qui nécessite un financement sur fonds propres (actions du laboratoire de la CRIIRAD financées par l'association CRIIRAD) et un recours au bénévolat de salariés du laboratoire (voir extraits du rapport d'activité CRIIRAD en Annexe 7).*

3.2 / Le renforcement des capacités de l'ONG AGHIR IN MAN à poursuivre ses missions.

Par ailleurs AGHIR IN MAN souhaite développer ses capacités d'action en particulier compte tenu du développement de nouveaux projets miniers dans la région d'Agadez. A cette fin est envisagé :

1. de construire des locaux adaptés à son développement et de disposer d'un véhicule pour les missions sur le terrain.
2. de créer un poste salarié à temps plein au siège de l'ONG Aghirin'man.

L'objectif sous 5 ans est de parvenir à un équilibre budgétaire permettant à AGHIR IN MAN une autonomie financière (vente de productions artisanales, création d'un cybercafé, activités de formation, création d'une radio communautaire à Arlit).

En ce domaine la CRIIRAD apportera un soutien à AGHIR IN MAN dans les domaines suivants : aide à la constitution d'un dossier pour rechercher des partenaires, **sensibilisation d'autres ONG** en France et dans le Monde susceptibles de soutenir AGHIR IN MAN.

*NB : la rédaction de la présente note N°9-27 est un élément de concrétisation du point 3.2.*

#### Axe 4

La réalisation de **contrôles radiologiques indépendants** portant sur la radioactivité de l'air, de l'eau, des sols et de la chaîne alimentaire dans l'environnement des sites d'extraction de l'uranium.

Comme se fut déjà réalisé sur la période 2003-2008 ces contrôles pourront être effectués : soit directement par une équipe scientifique de la CRIIRAD en mission au Niger, soit par l'ONG AGHIR IN MAN à partir de matériel de mesure in situ fourni par la CRIIRAD.

Les échantillons prélevés seront ensuite acheminés au laboratoire de la CRIIRAD pour analyses.

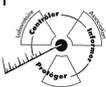
La réalisation de ces 4 axes est subordonnée à l'obtention de soutiens financiers par des partenaires à rechercher (autres ONG, collectivités locales, etc.)

### **3 / Contexte de l'exploitation des Mines d'Uranium au Niger**

Les importants indices d'uranium décelés dans la bordure occidentale de l'Aïr et la hausse du prix de l'uranium ont entraîné une reprise des activités de recherches.

Ceci se traduit concrètement par la présence sur le terrain de plusieurs sociétés étrangères d'origines diverses et par des demandes et l'octroi des permis de recherches.

Ainsi au niveau de la Région d'Agadez, en fin 2008, selon le service des Mines, 41 sociétés minières ont bénéficié de l'attribution de 143 permis de recherches et d'exploitation de substances minérales dont **126 permis de recherche pour l'uranium** et substances connexes **et 5 permis d'exploitation d'uranium**



#### **4 /Action de la CRIIRAD au Niger en Avril 2009.**

La CRIIRAD est intervenue aux côtés d'AGHIR IN MAN et de son président M Almoustapha Alhacen à **Agadez les 6 et 7 avril 2009** dans le cadre de la formation sur la radioactivité et l'impact des mines d'uranium.

Cette formation à l'attention des maires du secteur et de la société civile a été demandée par l'AMN (Association des Municipalités du Niger, section régionale d'Agadez et son président M Adam Efangal). Elle a recueilli entre quarante et soixante participants. L'allocution d'ouverture de M Efangal est reproduite en Annexe 5 et le planning en Annexe 6.

Elle a été rendue possible grâce au soutien financier :

- du Conseil Général des Côtes d'Armor (coopération décentralisée),
- du COGERAT (Projet de Cogestion des Ressources de l'Air et du Ténéré, dépendant du GEF et du PNUD),
- et à la participation financière des ONG : AGHIR IN MAN et CRIIRAD.
- Cette formation a fait l'objet d'un reportage sur RFI et d'un sujet diffusé à la télévision nationale Nigérienne (ORTN).

Une conférence de presse organisée par la société civile à **Niamey le 10 avril 2009** a permis en outre à la CRIIRAD de restituer les résultats des études radiologiques conduites de 2003 à 2007 à Arlit et Akokan et de sensibiliser sur les projets de mise en exploitation des gisements Imouraren (AREVA) et Azelik (Chine)

Cette conférence de presse a été organisée en 24 heures par M Ali Idrissa (coordinateur national ROTAB-PWYP<sup>1</sup>-Niger).

De nombreux représentants d'ONG y ont participé : (CROISADE, ANDDH, ANLC, MNDHP, CODDHD, Alternative, CCF OPEEPD, Metissage Niger, GREN-Niger).

Cette conférence de presse a fait l'objet de reportages sur les 4 chaînes de télévision privées : Dounia TV, Bonférey, Canal 3 Niger et Television Ténéré, des radios (dont Africa N°1) et les journaux : L'Evènement et Transparence (la revue de Publiez ce que vous Payez Niger).

#### **5 / Actions prioritaires 2009**

Dans le cadre de la convention entre la CRIIRAD et AGHIR IN MAN signée à AGADEZ le 6 avril 2009 et suite aux discussions qui ont pu avoir lieu en avril 2009 au Niger avec des représentants des municipalités et de la société civile, la CRIIRAD estime qu'il se dégage 3 champs d'actions prioritaires (P1, P2 et P3) et des actions transversales (P4) explicitées ci-après :

<sup>1</sup> ROTAB = Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire / PWYP : Publish What you Pay (Publiez ce que vous payez)



## **P1 / Exploitation des gisements à Arlit et AKOKAN**

### **Contexte**

Une exploitation d'uranium est effectuée depuis plus de 30 ans dans les secteurs d'Arliit et Akokan par les sociétés SOMAÏR et COMINAK, filiales de la multinationale AREVA. Les mesures indépendantes effectuées entre 2003 et 2007 par la CRIIRAD et AGHIR IN MAN ont abouti à un certain nombre de constats préoccupants dont les principaux aspects sont synthétisés dans le rapport CRIIRAD N°08-02 téléchargeable à l'adresse :

<http://www.criirad.org/actualites/dossiers-08/niger-areva/noteniger-300108.pdf>

Les dysfonctionnements constatés concernent (liste non exhaustive) :

- la vente de ferrailles contaminées sur les marchés
- la contamination radioactive des nappes phréatiques
- la réutilisation de roches radioactives (stériles miniers) pour l'élaboration de pistes (y compris devant l'hôpital de la Cominak à Akokan)
- l'entreposage à l'air libre de plus de 30 millions de tonnes de résidus radioactifs
- la contamination liée à des accidents de transport d'uranate.
- Le rejet à l'atmosphère d'un gaz radioactif et cancérigène, le radon 222
- La dispersion de poussières radioactives, etc..

Le groupe AREVA n'a pas reconnu clairement ces constats. Il a par contre mis en œuvre un certain nombre d'améliorations, mais qui restent très insuffisantes.

### **Objectifs**

Le projet P1 a pour objet de renforcer la coopération des ONG CRIIRAD et AGHIR IN MAN dans le secteur d'Arliit et Akokan afin d'obtenir de la part des compagnies minières des améliorations plus significatives en termes de protection des populations contre les risques liés aux radiations ionisantes.

La réunion de travail CRIIRAD / AGHIR IN MAN du 5 avril 2009 à Tchirozérine a permis d'identifier 5 actions prioritaires :

- Vérification de la qualité radiologique des eaux souterraines
- Analyse critique des projets de recouvrement des verses contenant les résidus radioactifs des usines SOMAÏR et COMINAK
- Analyse de l'impact des rejets de radon à l'atmosphère par les bouches d'aéragage de la mine Cominak
- Identification des zones de réutilisation de stériles radioactifs issus des mines Somaïr et Cominak
- Identification des matériaux contaminés (ferrailles et toiles) dispersés dans les agglomérations d'Arliit et Akokan

### **Méthodologie**

Rédaction par la CRIIRAD de demandes d'informations complémentaires à l'attention d'AREVA et des services du Ministère des Mines du Niger (délai : fin mai 2009)

Analyse des documents reçus et élaboration d'un plan de contrôles complémentaires dont la réalisation pourra être confiée à AGHIR IN MAN.

Analyse au laboratoire de la CRIIRAD des échantillons collectés par AGHIR IN MAN (eau, matériaux contaminés, stériles, sols ou végétaux au droit des bouches d'aéragage).



## P2 / Projet d'exploitation du gisement d'IMOURAREN

### Contexte

Le groupe AREVA, titulaire de plusieurs permis de recherches au Niger, a engagé des travaux de recherches uranifères sur tous ses permis.

La société AREVA NC souhaite mettre en exploitation le gisement d'uranium d'Imouraren situé au Sud d'Arlit.

Ce gisement a fait l'objet de plusieurs campagnes d'exploration et les différentes études de faisabilité menées entre 1974 et 1983 n'ont pas été concluantes compte tenu du contexte économique de l'époque.

Le projet a été repris en 2006 avec une étude d'orientation ayant conduit au choix d'une exploitation à ciel ouvert et un procédé de traitement dynamique (usine) et statique (lixiviation).

La durée de vie est estimée à 40 ans environ pour une production annuelle de 5 000 tonnes par an. La future société compte employer 3 000 personnes en emplois direct et indirect.

La société IMOURAREN S.A. vient d'être créée suite à l'obtention du permis d'exploitation en janvier 2009 :

-SOPAMIN (NIGER) : 33.33%

-AREVA (FRANCE) : 66.66%

Déjà plusieurs travaux sont engagés sur le site ainsi que la formation du personnel en collaboration avec l'EMAÏR (Ecole des Mines de l'AÏR).

Un avis de projet d'exploitation a été transmis par AREVA NC au BEEEI (Bureau d'Evaluation Environnementale et des études d'Impact) par courrier en date du 25 octobre 2007. Le BEEEI est rattaché au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification.

Après examen, le BEEEI a estimé que la réalisation de ce projet est assujettie à la production d'une **étude d'impact sur l'environnement (EIE)**. AREVA NC a fourni aux autorités compétentes un Rapport d'Etude d'impact environnemental (REIE) pour le projet d'exploitation du gisement d'Imouraren. Ce projet a fait l'objet d'un atelier de validation organisé à Agadez du 19 au 21 **mai 2008**.

Lors de la formation sur la radioactivité organisée à Agadez les 6 et 7 **avril 2009** plusieurs représentants de la société civile et représentants des municipalités du nord Niger ont vivement critiqué le déroulement de cet atelier de validation.

Il apparaît en effet que le REIE qui constitue un dossier volumineux n'a pas été remis aux participants avant l'audience. Il s'agit d'un document très technique dont la compréhension nécessite des connaissances pointues dans des domaines aussi variés que la géologie, l'hydrogéologie, la radiodétection, la radioprotection, etc..

Par ailleurs les services en charge de vérifier la qualité de ce rapport ont reconnu publiquement leur manque de moyens en ressources humaines et matériel pour effectuer une analyse réellement approfondie du dossier.

En outre, les mesures radiométriques réalisées en 2007 à Imouraren dans le cadre d'un stage organisé par les ONG AGHIR IN MAN et CRIIRAD ont permis de démontrer que les activités de prospection conduisent d'ores et déjà, sur le secteur d'Imouraren à une contamination de l'environnement.

En effet, à l'issue de certaines activités de forage, des boues radioactives remontées à la surface du sol présentent un niveau de radiation gamma au contact 5 à 9 fois supérieur au niveau naturel. Voir le document :

<http://www.criirad.org/actualites/dossiers-08/niger-areva/noteniger-300108.pdf>



**Objectif P2 / phase 1**

La CRIIRAD a proposé de réaliser sur ses fonds propres une analyse critique du Rapport d'Etude d'Impact (REIE) Imouraren.

L'AMN a clairement soutenu cette initiative.

Dans cette perspective la CRIIRAD a demandé au ROTAB, lors d'une réunion de travail organisée le 10 avril 2009 à Niamey une copie du REIE.

Le ROTAB a obtenu copie auprès du pétitionnaire IMOURAREN SA et a remis un exemplaire à la CRIIRAD le 12 avril 2009.

L'analyse de ce document est en cours (délai : fin juillet 2009).

Afin que l'analyse critique de l'étude d'impact du projet Imouraren soit pertinente la CRIIRAD propose d'engager deux types d'actions supplémentaires :

**Objectif et Méthode / P2-Phase 2**

Réalisation de plusieurs missions sur site effectuées par l'ONG AGHIR IN MAN en 2009 afin d'examiner le terrain, de réaliser des mesures au moyen d'un compteur Geiger fourni par la CRIIRAD (en particulier au niveau des forages de prospection déjà réalisés), de vérifier les conditions de vie de la population locale.

Ces missions d'observations pourront permettre également la collecte d'échantillons (sol, eau, végétation) et leur envoi au laboratoire de la CRIIRAD pour analyse.

Ce travail préliminaire permettra à la CRIIRAD de compléter l'analyse critique du REIE et de concevoir une mission de contre-expertise.

**Objectif et Méthode / P2-Phase 3**

Réalisation d'une contre-expertise par le laboratoire de la CRIIRAD (en 2010) consistant à envoyer sur le terrain une équipe constituée d'un technicien et un ingénieur spécialisé.

Cette équipe aura pour mission d'effectuer des mesures radiométriques in situ et des prélèvements d'échantillons.

Elle pourra, dans la mesure du possible rencontrer les experts des administrations Nigériennes en charge du dossier (service des mines, services de l'hydraulique, etc..) et les représentants de la société Imouraren SA à Niamey et/ou Agadez.

**Moyens nécessaires :**

- Achat d'un véhicule 4\*4 par l'ONG AGHIR IN MAN
- Frais de réalisation de 3 missions in situ par l'ONG AGHIR IN MAN
- Frais d'envoi des échantillons au laboratoire de la CRIIRAD
- Coût des analyses au laboratoire de la CRIIRAD
- Coût de réalisation de la contre expertise par le laboratoire de la CRIIRAD



## P3 / Projet d'exploitation à AZELIK

### Contexte

La SOMINA, Société minière d'Azélik, est une société de droit nigérien créée en 2007, suite à l'octroi du permis de recherche « Teguida » au groupe de sociétés chinoises China National Uranium Corporation (CNUC) et Zxjoy Invest en 2006. Ce gisement est situé au **nord d'In Gall**.

Les travaux ont abouti aux études positives de faisabilité et d'impact environnemental. La durée de vie de la société est estimée à 17 ans et elle compte embaucher 425 personnes (emploi direct) pour une production annuelle de 694 tonnes d'uranate.

La répartition des actions est la suivante :

-SOPAMIN (Société du Patrimoine des Mines du Niger)	33%
-CNUC-SINA-U (China National Uranium Corporation)	37,2%
-ZXJOY INVEST (Chine)	24,8%
-TRENFIELD (Société de droit nigérien)	5%

Actuellement, les travaux de développement et de construction de l'usine de traitement se poursuivent.

Un représentant du service des Mines a indiqué à la CRIIRAD, le 8 avril 2009 à Agadez que la première version du REIE fourni par la SOMINA présentait de nombreuses lacunes.

Une seconde version aurait été élaborée et transmise directement aux services compétents de l'administration nigérienne à Niamey (BEEEI).

Le coordonnateur du ROTAB a indiqué à la CRIIRAD ; le 10 avril 2009 à Niamey qu'il n'avait jamais eu connaissance de ce rapport ni de la tenue d'un atelier de validation.

Par ailleurs, le président de l'ONG AGHIR in MAN a précisé à la CRIIRAD qu'il avait sollicité un entretien à l'automne 2008 auprès du Directeur Général Adjoint de la SOMINA.

A ce jour aucune suite n'a été donnée à cette requête, le DGA ayant indiqué être en attente d'un accord auprès de du DG basé en Chine.

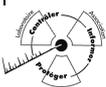
Par ailleurs plusieurs représentants de la société civile ont fait part au représentant de la CRIIRAD, le 10 avril 2009 à Niamey de leurs inquiétudes concernant le comportement des sociétés chinoises. Ces sociétés utiliseraient une main d'œuvre constituée de prisonniers chinois (droit commun) auxquels il serait proposé de transformer des peines d'emprisonnement en travail au Niger.

Par ailleurs, en matière de protection de l'environnement, certaines sociétés chinoises auraient d'ores et déjà fait preuve d'un comportement très critiquable.

Par exemple, l'élaboration de voies de circulation dans la région d'In Gall aurait consisté à puiser les matériaux de soubassement directement sur le bas côté de la chaussée constituant ainsi des fossés - remplis d'eau après la saison des pluies - et dans lesquels des animaux seraient morts ainsi qu'une personne.

En outre, dans le secteur d'In Gall, des minéralisations uranifères existent à très faible profondeur et ont fait l'objet d'une **exploitation artisanale** par un ressortissant d'origine japonaise il y a quelques années.

Lors d'une réunion de travail entre le département des Côtes d'Armor, l'AMN et la CRIIRAD, à Paris en 2008, les représentants de la municipalité **d'In gall** ont fait part de leur inquiétude quant à la radioactivité dans cette zone.



### **Objectifs / méthodologie / projet P3**

Face à cette situation la CRIIRAD propose de mettre en œuvre les actions suivantes :

Obtenir le rapport d'étude d'impact (REIE) du projet d'exploitation du gisement d'Azelik par la société SOMINA et procéder à son analyse critique.

Réaliser plusieurs missions sur site en 2009 (ONG AGHIR IN MAN) afin d'examiner le terrain, de réaliser des mesures au moyen d'un compteur Geiger fourni par la CRIIRAD, de vérifier les conditions de vie de la population locale.

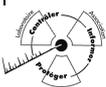
Ces missions d'observations pourront permettre également la collecte d'échantillons (sol, eau, végétation) et leur envoi au laboratoire de la CRIIRAD pour analyse.

Ce travail préliminaire permettra à la CRIIRAD de compléter l'analyse critique du REIE Azelik, de se prononcer sur les risques radiologiques dans le secteur d'In Gall et de concevoir une mission de contre-expertise.

### **P4 / Actions transversales**

D'une façon générale, la réalisation des projets P1, P2 et P3 et l'amélioration des capacités d'action de la société civile nigérienne pour améliorer l'information et la protection des populations du Nord Niger par rapport à l'exploitation des mines d'uranium passe par les actions suivantes :

- Amélioration de la formation d'AGHIR IN MAN en matière de physique nucléaire et radioprotection
- Amélioration des capacités d'action de l'ONG AGHIR IN MAN (achat de matériel, embauche d'une secrétaire permanente, fonctionnement)
- Amélioration des capacités d'intervention de l'ONG AGHIR IN MAN (achat d'un véhicule tout terrain)
- Création d'une radio libre à Arlit, gérée par AGHIR IN MAN et permettant de sensibiliser la population de la commune d'Arlit sur les problèmes liés à la radioactivité



## Annexes

Annexe 1 : Statuts de l'ONG AGHIR IN MAN / Document séparé.

Annexe 2 : Protocole d'accord type N°0207/2004/DONG AD du 27 juillet 2004 entre l'ONG Aghirin'man et le gouvernement de la république du Niger / Document séparé.

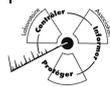
Annexe 3 : statuts de la CRIIRAD / Document séparé

Annexe 4 : Convention CRIIRAD AGHIR IN MAN 2009 / Document séparé

Annexe 5 : Allocution du président de l'Association des Municipalités du Nord Niger pour l'ouverture de la formation sur la radioactivité à Agadez le 6 avril 2009.

Annexe 6 : Planning de la formation sur la radioactivité et l'impact de l'extraction de l'uranium / Agadez, 6 et 7 avril 2009

Annexe 7 : Extraits du magazine d'information de la CRIIRAD / trait d'Union N° 43 / Mars 2009 : Rapport d'activité du laboratoire de la CRIIRAD de janvier 2008 à février 2009 / Extrait « impacts des mines d'uranium » / Volet Niger



**Annexe 5 : Allocution du président de l'Association des Municipalités du Nord Niger pour l'ouverture de la formation sur la radioactivité à Agadez le 6 avril 2009.**

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernorat,  
Messieurs les Maires et les Conseillers Municipaux,  
Messieurs les Invités à vos titres et grades,  
Messieurs les représentants du CRIIRAD et Aghir In Man,  
Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Général des Côtes d'Armor,  
Messieurs le coordonnateur et représentants du COGERAT,  
Mesdames et Messieurs,

L'AMN, au titre de la région d'Agadez, se réjouit d'accueillir la première formation concernant la radioactivité et ses impacts sur l'environnement, ainsi que les mesures de protection autour des activités minières d'uranium.

En effet, depuis 40 ans, l'uranium est exploité dans la région d'Agadez par les sociétés SOMAÏR et COMINAK. Depuis trois ans, le gouvernement nigérien a aussi délivré plus de 100 permis de prospection minière. Dans un avenir proche, deux sites seront ainsi mis en exploitation à Azelik et à Imouraren, par des sociétés chinoises et françaises.

Le développement de ces activités minières, par ailleurs vitales pour l'économie locale et nationale, exige de la population de la région d'Agadez une prise de conscience et une sensibilisation sur les effets de la radioactivité sur l'environnement, sur la santé humaine et animale.

C'est pourquoi, l'Association des Municipalités du Niger, section d'Agadez, et l'ONG Aghir In Man ont décidé d'organiser un atelier de formation à l'endroit des différents conseillers municipaux et des représentants de plusieurs associations, sur ce sujet plus que jamais d'actualité.

Cette formation est organisée en lien avec les structures nationales qui s'occupent de ce domaine, l'ONG Aghir In Man et la CRIIRAD, ceci avec le soutien financier du Conseil Général des Côtes d'Armor et le COGERAT.

L'atelier est organisé sur deux jours.

Ses objectifs sont de :

- Informer les élus locaux sur la radioactivité et ses effets sur l'environnement humain et naturel et sur les moyens de protection ;
- Former les élus locaux sur les dispositions du code minier du Niger en matière de protection de l'environnement, notamment les effets ionisants ;
- Renforcer les capacités de la société civile sur sa participation aux audiences et ateliers de validation des études d'impacts environnementaux des projets miniers, en particulier d'uranium.

Nous formulons le souhait que cette formation répondra aux attentes des élus locaux et de la population et fera tache d'huile pour leur prise de conscience et leur sensibilisation au sujet des enjeux environnementaux que présente l'exploitation minière de l'uranium.

En vous souhaitant un atelier fructueux,

Je vous remercie.

Adam Efangal

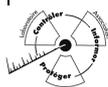
Président de l'AMN

**Annexe 6 : Planning de la formation sur la radioactivité et l'impact de l'extraction de l'uranium / Agadez, 6 et 7 avril 2009**

**République du Niger**  
**ASSOCIATION DES**  
**MUNICIPALITES du Niger**  
**SECTION REGIONALE D'AGADEZ**

Programme Indicatif

date	horaire	activité
06-04-09	16h-17h	Cérémonie d'ouverture - Fathia - Mot de bienvenue et discours d'ouverture du président de l'AMN région AZ - Présentation des participants - Présentation et amendement du calendrier - Mot de la représentante du Conseil Général des Côtes d'Armor
	17h-18h30	Formation par la CRIIRAD /Aghirin' man
07-04-09	8h30-9h00	Communication BEEEI
	9h00-9h30	Communication Direction régionale des mines
	9h30-10h00	Pause café
	10h00-12h30	Questions et débat sur les communications
	12h30-15h00	Pause - déjeuner
	15h00-17h00	Formation par la CRIIRAD /Aghirin' man
	17h00-18h30	Questions - débat
	18h30	Clôture de l'atelier



## Annexe 7 : extraits du magazine d'information de la CRIIRAD / trait d'Union N° 43 / Mars 2009,

Rapport d'activité du laboratoire de la CRIIRAD de janvier 2008 à février 2009 / Extrait « impacts des mines d'uranium » / Volet Niger

Le laboratoire de la CRIIRAD a poursuivi en 2008 le travail de recherche et d'information sur l'impact des mines d'uranium, mines réaménagées en France et mines en exploitation à l'étranger (Niger).

Note : les actions de la CRIIRAD sur les dossiers Mauléon et Gorges, détaillées dans le TU N°42 (février 2009) ne sont pas reprises ici.

### Niger

La CRIIRAD continue à rester en relation étroite avec monsieur Almustapha Alhacen, président de l'association **AGHIR IN' MAN au Niger**, qui avait sollicité en décembre 2003 la mission de contrôle de l'impact radiologique dans la région d'Arilit où les compagnies SOMAÏR et COMINAK, filiales de COGEMA-AREVA exploitent des gisements d'uranium (cf. dossier sur site CRIIRAD et mise à jour de février 2008 dans le TU N°39).

Des réunions publiques et conférences de presse spécifiques ont pu être organisées à Valence (par la CRIIRAD) et Lyon (par le Réseau Sortir du Nucléaire) fin janvier 2008 avec M Alhacen qui effectuait un séjour en Europe dans le cadre de la remise du prix « Public Eye Awards » décerné à AREVA à Davos par des ONG Suisses (Pro Natura et Déclaration de Berne).



A Alhacen visite le laboratoire de la CRIIRAD en janvier 2008 / M A Alhacen et Mme Blanchard à Lyon Janvier 2008

La CRIIRAD a sollicité Mme Hélène Blanchard, vice présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes qui a apporté son soutien à M Alhacen en écrivant une lettre le 14 février 2008 à Mme Anne Lauvergeon, présidente d'AREVA. En effet, M Alhacen qui est à la fois président d'une ONG de défense de l'environnement et salarié de SOMAÏR avait fait l'objet d'une mise à pied en mai 2007 après sa participation à une conférence de presse organisée à Paris par les ONG SHERPA, MDM et CRIIRAD.

Bruno Chareyron (responsable du laboratoire de la CRIIRAD) est intervenu également pour présenter les conclusions de la CRIIRAD et lancer un appel pour un soutien à AGHIR IN MAN à plusieurs reprises :

- 18 janvier 2008, participation (par téléphone) à un débat « Le nucléaire et l'Afrique » sur RFI.
- 14 février 2008 à Valence tournage d'un sujet pour la Chaîne RFO (diffusé le 23 février).
- 25 au 27 avril 2008 à Vienne (Autriche) avec M Alhacen dans le cadre d'actions d'information organisées par l'ONG « Global 2000 » et de la projection du film « ARLIT, deuxième Paris ». réalisé par M. Idrissou MORA KPAI, France-Niger, 2005, 78 minutes.
- 25 octobre 2008 à Paris avec Michel Dannequin (membre du CA de la CRIIRAD) dans le cadre d'une journée de mobilisation : « Nord-Niger et Nord-Ouest Argentine : les populations autochtones menacées » avec projection en avant première du documentaire<sup>2</sup> « Niger La Bataille de l'Uranium » (production Galaxie Presse et France 5). Cette manifestation était organisée par le collectif « Areva ne fera pas la loi au Niger » et « D'un plateau à l'Autre ». Elle a permis de rencontrer des associations mobilisées pour l'aide aux

<sup>2</sup> Ce film a été diffusé sur France 5 le Dimanche 11 janvier 2009 à 21H30. AGHIR IN MAN (A Alhacen) et le laboratoire de la CRIIRAD (B. Chareyron) y participent (tournage effectué en mai 2008).

Touaregs et des ONG confrontées au problème des mines d'uranium en Amérique latine (Argentine en particulier).

- 6 décembre 2008 participation à l'émission de radio « CO<sub>2</sub> mon amour » (France Inter),
- 13 décembre 2008 à Lyon, conférence organisée par l'association ANRA (Amis Niger Rhône-Alpes).
- 3 février 2009 à Grenoble, conférence « Areva en Afrique Pillage et Résistances » organisée par Survie Isère.
- 9 février 2009 à 17h30 (par téléphone), participation à l'émission hebdomadaire de Survie Paris sur Radio FPP sur le thème : « Areva au Niger : la malédiction de l'uranium » (Fréquence Paris Plurielle : 106.3 ou [www.rfpp.net](http://www.rfpp.net)).
- 22 février 2009 à Lyon , au salon Primevere à la conférence « Areva au Niger » organisée par Survie Rhône.
- 26 au 28 février 2009 à Washington (USA) dans le cadre d'actions organisées par l'ONG « Beyond Nuclear » sur le thème « Mines d'Uranium et Droits de l'Homme » : conférence de presse, rencontres au Capitole avec les cabinets de 5 représentants (équivalent des députés) et conférence devant environ 500 étudiants dans le cadre des manifestations « Powershit '09 ». Ce séjour a été l'occasion de faire connaître la CRIIRAD à de nombreuses ONG des USA et Australie. Voir [www.beyondnuclear.org](http://www.beyondnuclear.org)



Washington, Powershift Conference, 28 février 2009 / B Chareyron, conférence de presse à Washington, février 2009.

L'objectif de la CRIIRAD est de donner des outils scientifiques et des informations fiables aux populations concernées par l'exploitation de l'uranium.

On notera que dans la majorité des cas les mines sont situées sur le territoire des peuples autochtones que ce soit au Canada, USA, Amérique latine, Afrique, Australie, Asie, etc..

S'agissant du Niger il est urgent de renforcer la capacité d'AGHIR IN MAN à agir d'autant que l'on assiste à une multiplication des projets d'exploitation par de très nombreuses compagnies minières (dont des compagnies chinoises).

AREVA a d'ailleurs obtenu l'accord du Niger en janvier 2009 pour la mise en exploitation du gisement d'Imouraren qui est selon la compagnie le « *plus grand projet industriel jamais envisagé au Niger. Imouraren est la mine d'uranium la plus importante de toute l'Afrique et la deuxième du monde* ». « *Le démarrage de sa production à l'horizon 2012 permettra au Niger de doubler sa production actuelle et de se placer au deuxième rang mondial des pays producteurs d'uranium* »

Il faudra extraire à Imouraren 3,8 milliards de tonnes de roches sur un site industriel de près de 200 km<sup>2</sup>. Le gisement couvre une surface de 8 km de long sur 2,5 km de large.

La CRIIRAD nourrit les plus vives inquiétudes sur les conséquences environnementales et humaines de ces projets démesurés.

Nous remercions ici toutes les personnes qui ont effectué en 2008 des dons à la CRIIRAD avec la mention « AGHIR IN MAN ». Cela nous a permis de couvrir une partie des frais de déplacement et d'envoyer un don de 1 500 Euros le 15 janvier 2008 à AGHIR IN MAN ce qui représente de l'ordre de 6 mois de budget de fonctionnement. L'objectif est d'aller beaucoup plus loin afin que cette ONG puisse réellement se développer et embaucher un salarié à temps plein.

